



subdélégation de procuration dans le cadre d'une vente d'appartement

Par **EveG**, le **11/04/2019** à **23:55**

Bonsoir

J'ai signé une procuration à mon père en 2012 afin qu'il puisse vendre l'appartement que mes parents avaient à l'étranger . Or, dans le cadre de la succession, je viens d'apprendre que ma procuration avait été utilisée par une de mes soeurs sans que je le sache . L'appartement a lui-même été vendu sans qu'on nous mette au courant . Si bien que nous n'avons eu aucun droit de regard sur la façon dont se sont déroulées les tractations lors de la vente . Alors ma question est la suivante : est-il normal que ma procuration ait été utilisée par ma soeur sans qu'on m'ait demandé mon avis ?